Lancement du 7ème appel à projets des Pôles de Compétitivité wallons 2009-2010

Dans le cadre du nouveau Plan Marshall 2.vert, un nouvel appel à projets sera lancé par le Gouvernement wallon à la mi-octobre 2010. Le Pôle MecaTech anticipe ce lancement en vous proposant de lui faire part dès à présent de vos idées de projets !

Procédure

Pour ce faire, il vous suffit de compléter la lettre d'intention et de nous la retourner **avant le mardi 5 octobre 2010**. Vous trouverez le canevas de la lettre d'intention en annexe ou sur www.polemecatech.be.

En 4 ans, le Pôle MecaTech a soutenu

23 projets de recherche,
7 projets d'investissement et
14 projets de formation

Ceux-ci impliquent quelques 170 acteurs (avec 254 participations) :
31 Grandes Entreprises (42 participations)
65 PME (85)
53 laboratoires universitaires (76)
15 centres de recherche (34)
3 hautes écoles (3)
3 centres de compétence (14)

Budget total de 140 millions d'euros dont 80 millions de financement publique.

Dès réception de votre lettre, nous vous contacterons pour convenir **d'une réunion avec notre Cellule Technologie et Valorisation[1]** pour une première analyse de votre projet et vous apporter des conseils pour le montage de votre projet (**aucune sélection à ce stade**).

Vous rentrez ensuite dans le processus de sélection qui se compose de deux étapes :

Etape 1 : rédaction du formulaire simplifié et 1ère présentation au **Conseil d'Administration et au Jury International du Pôle MecaTech[1]**.

Etape 2 : finalisation du formulaire (« complet ») et 2ème présentation au CA et au Jury International (sélection finale).

La Cellule Opérationnelle est à votre disposition pour vous aider tout au long du processus.

Caractéristiques d'un projet de Pôle de Compétitivité

Pour répondre aux objectifs du Plan Marshall, ces projets devront être **innovants, à vocation internationale et créateur d'activités et d'emploi en Région Wallonne. De plus, ils devront s'inscrire dans la stratégie du Pôle MecaTech.**

Ces projets auront une ou plusieurs des natures suivantes : projet partenarial de Recherche et Développement, projet d'investissement (collectif ou non), projet de formation.

Les projets devront être coordonnés par une entreprise. Un projet de R&D ne sera éligible que s'il associe **au minimum deux entreprises (dont une PME)** et **deux organismes de recherche distincts** (laboratoire universitaire et/ou centre de recherche et/ou haute école)

Pour plus de détails sur les critères d'éligibilité fixés par la RW et sur les critères d'évaluation du Pôle MecaTech, veuillez vous référer au **Mode d'emploi en pièce-jointe**.

[1]Cfr. Mode d'emploi pour la composition de la Cellule Technologie et Valorisation, du CA et du Jury du Pôle.

Pôle MecaTech ASBL ♦ Pôle de compétitivité wallon en génie mécanique ♦ Rue du Séminaire 22, B-5000 Namur, Belgique ♦ TEL. +32 (0)81 72 51 59 ♦ FAX. +32 (0)81 72 51 50 ♦ info@polemecatech.be ♦ www.polemecatech.be ♦ FORTIS 001-5113271-89 ♦ TVA BE 885-357-701

Soutiens financiers pour les projets du Pôle MecaTech[2]

Un projet <u>de R&D</u> labellisé dans le cadre d'un Pôle bénéficiera des **aides maximum de la Région Wallonne pouvant atteindre 80%** pour des Petites Entreprises activent dans un projet de Recherche Industriel. De plus, **les activités de recherche réalisées par les universités et les centres de recherche seront couvertes respectivement à 100% et 75%.**

Un projet <u>d'investissement</u> labellisé bénéficiera quant à lui **d'un « bonus » lui permettant d'atteindre directement les aides wallonnes maximum** (bonus de +3% à +12 % selon les catégories d'entreprises). Dans le cas, d'une aide financée par la politique européenne le « bonus » sera de +5%.

Un projet <u>d'investissement en infrastructure et/ou équipement</u> labellisé pourra également bénéficier du support de la SOFIPOLE (filiale SRIW) qui peut financer directement ou indirectement cet investissement en intervenant **soit sous forme de capital, quasi-capital ou prêt.**

Un projet <u>de formation labellisé</u> bénéficiera d'une couverture des frais de formation de **25€ par personne/heure et d'un financement à 100% des équipements nécessaires** (restant la propriété d'un organisme publique de formation : Centre de Compétence ou FOREM)[3].

Enfin, **<u>dès le montage de votre projet</u>** et durant toute sa durée de réalisation, vous pourrez bénéficier du support financier du Pôle MecaTech pour **réaliser <u>des études de marché</u> spécifiques ou acquérir des études de Grands Comptes (Frost &Sullivan, BCC Research,…)**. La couverture sera de **70% et pourra aller jusqu'à 100%** dans le cas où l'étude peut être utile à plusieurs projets.

Le Pôle MecaTech a pour objectif d'accroître le partenariat entre les mondes de l'industrie, de la recherche et de la formation afin d'améliorer la compétitivité de la Wallonie au travers de projets innovants.

Nous facilitons la création de nouvelles synergies pour améliorer les capacités des entreprises, augmenter les investissements dans les projets industriels, et favoriser le développement de personnel hautement qualifié. Tout ceci à travers :

- L'accès à des soutiens financiers maximisés,
- La création d'un réseau d'entreprises, d'unités de recherche et de centre de formation qui forment un cœur de compétences à hautes valeurs ajoutées
- Un rôle de force d'entrainement pour le secteur. Le Pôle est la pointe technologique du Génie Mécanique wallon.

[2] Plus de détails sur les aides et leurs critères dans le Mode d'emploi.
[3] En contre partie, le coût du travailleur formé sera supporté intégralement par l'entreprise sans bénéfice des chèques formation ou des congés éducation.

Agenda

Dates	Etapes
5 octobre 2010	Remise des lettres d'intention à info@polemecatech.be
11 et 12 octobre 2010	Réunion avec la Cellule Technologique et Valorisation (horaire à fixer dès réception des lettres d'intention)
26 novembre 2010	Remise des formulaires « simplifiés » (uniquement la partie synthèse et description du projet du formulaire RW)
13 décembre 2010	Remise des évaluations des projets par le Jury International du Pôle MecaTech
20 et 21 décembre 2010	1ère réunion de présentation devant le CA et le Jury International du Pôle MecaTech
14 février 2011	Remise des formulaires complets (l'entièreté du formulaire RW)
7 et 8 mars 2011	2ème réunion de présentation devant le CA et le Jury Internationale du Pôle MecaTech **+ Sélection par le CA**
11 avril 2011	Introduction par le Pôle MecaTech des formulaires au Gouvernement wallon.

NB : Les dates sont susceptibles d'être modifiées selon le timing définitif du Gouvernement wallon. L'agenda sera régulièrement mis à jour sur notre site internet www.polemecatech.be et toute personne ayant manifesté son intérêt recevra les mises à jour par email.

Contacts

Prénom, Nom	Fonction	Téléphone	Email
Jacques Germay	Directeur Général	+32(0)475/76 76 17	info@polemecatech.be
Anthony Van Putte	Responsable Projet	+32(0)476/97 26 09	info@polemecatech.be

Ces contacts et toute la procédure de sélection se feront dans le souci du **respect de la confidentialité**.

Annexes

- Canevas de la lettre d'intention à nous remettre pour le 5 octobre 2010 au plus tard
- Mode d'emploi de l'appel à projets du Pôle MecaTech (Les réponses à vos questions !)

Le 7ème appel à projets du Pôle MecaTech est lancé !
Contactez-nous pour vos idées de projets.

Nous attendons vos lettres d'intention pour le 5 octobre 2010 au plus tard.